

Détails de l'interruption ne donnant pas lieu à une indemnisation

Date de l'interruption : 25/08/2023

Durée totale et maximale de l'interruption : 07h26

Codes postaux concernés : 1367

Origine de l'interruption

= Fortes intempéries / Orages

Durée de l'interruption pour chacun des utilisateurs du réseau de distribution impactés

= 07h26

Justification de la durée de l'interruption

= Les fortes intempéries (orages et pluies abondantes) ont occasionné de très nombreux incidents sur le réseau, conjugués à de nombreuses difficultés de circulation pour les équipes d'intervention d'ORES pourtant rapidement renforcées.

Motivation et preuve(s) du cas de force majeure

= Fortes intempéries et orages dans une partie de la Wallonie

Conclusion

L'origine et le maintien de l'interruption de fourniture d'électricité non planifiée d'une durée supérieure à six heures consécutives survenue le 25/08/2023 étant causés par un cas de force majeure, aucune indemnité ne sera versée pour cette interruption.